



REF : SST101

Durée : 2 jours

Contact :

GTH Formation

53, rue du Foix

41000 Blois

www.gthformation.fr

contact@gthformation.fr

Vous avez besoin d'un conseil dans le choix d'une formation, contacter notre conseiller :

Géraldine THOREL

06 86 76 97 33

g.thorel@gthformation.fr



Accessibilité :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique.

OBJECTIFS DU MODULE

- Situer le rôle du SST dans l'entreprise.
- Identifier les risques professionnels et les situations dangereuses.
- Acquérir les techniques de premiers secours pour analyser, protéger, examiner et secourir les victimes en attendant les secours externes.

PUBLIC

- Personnel souhaitant exercer la fonction de SST dans son établissement.

PREREQUIS

- Aucun.

PROGRAMME DE FORMATION

- Le sauvetage secourisme du travail.
- Notions de dangers, risques, et accidents du travail.
- La démarche de prévention des risques professionnels.
- Les règles d'intervention face à une situation d'accident.
 - Protéger la victime des risques persistants.
 - Examiner la victime.
 - Alerter ou faire alerter les secours.
 - Adapter les gestes de premiers secours à l'état de la victime.
 - Assurer la prise en charge de la victime par les secours externes.
- Secourir les enfants et les nourrissons.
- Conduite à tenir face à certains types de saignements abondants.
- Risques spécifiques de la profession.
- Technique d'utilisation d'un défibrillateur.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation à dominante pratique par des mises en situation.
- L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié référence par GTH FORMATION, organisme de formation habilité par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS.

EVALUATION

- Certification acteur SST sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.
- Le certificat acteur SST délivré au stagiaire est valable 24 mois et fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire « MAC SST ».
- Attestation de SST (Sauveteur Secouriste du travail) délivrée par la CARSAT.